



COMITE DES PROGRAMMES le vendredi 21 novembre 2008 projet de compte-rendu

Présents : Julien Ambre (Géoscience Azur), Jean-Charles Bery (INLN – suppléant), Daniel Bonneau (Président du Comité des Programmes), Nicolas Geyskens (CNRS – DT – INSU), Paul Girard (invité – GALILEE), Gérard Grec (CASSIOPEE – suppléant), Loïc Le Polotec (Réseau des Mécaniciens), Edouard Leymarie (L.O.V.), Philippe Maïssa (J.A.D.), Etienne Markt (Directeur du Patrimoine Immobilier), Xavier Martin (invité, responsable Atelier de Calern), Sébastien Ottogalli (FIZEAU), Alain Roussel (Responsable du Service Mécanique Mutualisé), Eric Tanguy (O.O.V.).

Absents excusés : Jean-Claude Bernard (INLN, titulaire), Serge Bonhomme (invité, responsable Atelier de Nice), Alain Brillet (ARTEMIS, titulaire), Frédéric Cléva (ARTEMIS, suppléant), Jacques Colin (Directeur de l'O.C.A.), Gérard Lelièvre (MRCT), Jean-Pierre Rivet (CASSIOPEE – titulaire).

Secrétaire de séance : Dominique Cruzalèbes.

Ordre du jour :

- Organisation
 - Membres du Comité,
 - Charte de Mutualisation,
 - Règlement Intérieur,
 - Site Internet du Service Mécanique Mutualisé.
- Présentation des projets scientifiques
 - PERSEE – Paul Girard,
 - Laboratoire d'Océanographie de Villefranche – Edouard Leymarie,
 - MéO – Nicolas Geyskens.
- Personnels
 - Bilan,
 - Dossiers de carrière,
 - Formations.
- Budget
 - Suivi du budget 2008,
 - Procédure de facturation.
- Locaux : travaux 2009 (salle de montage...).
- Bilan des demandes de travaux 2008
 - Nice – présenté par Alain Roussel,
 - Calern – présenté par Xavier Martin.
- Examen des demandes de travaux 2009.
- Questions diverses

1 – Organisation.

1.1 – Membres du Comité

Le Président du Comité des Programmes, Daniel Bonneau a le plaisir d'accueillir les nouveaux membres du Comité. En effet, compte tenu de la création du nouvel E.P.A., certains départements ayant changé de structure, l'ensemble du Comité lors de la précédente séance, a souhaité que les laboratoires signataires de la Charte communiquent les noms de leurs représentants (1 titulaire et 1 suppléant).

1.2 – Charte de Mutualisation

Un nouveau laboratoire a signé la Charte de Mutualisation du Service Mécanique Mutualisé, il s'agit du Laboratoire Jean-Alexandre DIEUDONNE. Certains chapitres de la Charte de Mutualisation sont à mettre à jour : processus, mode de facturation, conformité, actualisation par rapport au vécu et un alinéa relatif aux « mauvais payeurs ».

1.3 – Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur a été mis à jour. Un exemplaire sera mis à disposition dans les ateliers de Calern et de Nice et un condensé existe déjà sur le Site Internet du Service Mécanique Mutualisé.

1-4 – Site Internet du Service Mécanique Mutualisé

Le Site Internet du Service Mécanique Mutualisé a été entièrement corrigé par Dominique Cruzalèbes et mis à jour par David Ferrer (webmaster). Toutes les informations relatives au Comité des Programmes (comptes-rendus, formulaires de demandes de travaux, contacts, partenaires...) sont disponibles sur le Site : <http://www.oca.eu/s2m/>

2 – Présentations des projets scientifiques.

Trois exposés ont été présentés :

- Le projet PERSEE du laboratoire Fizeau, est un démonstrateur du projet PEGASE d'instrument spatial ayant pour objectif la détection d'exoplanètes gazeuses de type Jupiter. Ce projet est mené en collaboration avec le LESIA, le CNES, l'OCA, THALES ALENIA SPACE, l'IAS et l'ONERA. La partie du projet confiée à l'OCA (sources, trains optiques) est réalisée à Grasse. L'intégration de la maquette de l'instrument complet qui se fera au LESIA est programmée pour mai 2009. Le coût de ce projet est estimé à environ 3 millions d'euros.
- Le projet présenté par le Laboratoire d'Océanographie de Villefranche, consiste à adapter l'instrument de laboratoire POLVSM pour une utilisation à la mer. Cet instrument permet d'étudier les chlorophylles en milieu marin au moyen de mesures optiques de diffusion et de polarisation. Ces mesures permettent notamment d'étalonner les modèles qui servent à interpréter les observations spatiales des mers et océans. Le nouvel instrument devrait être opérationnel à la fin du 1^{er} semestre 2009.
- L'opération MéO du laboratoire Géoscience Azur, à pour objectif la restructuration du télescope de 1,50 m de l'observatoire de Calern pour qu'il puisse assurer toutes les missions de télémétrie laser (sur satellite, sur la Lune, T2L2). Après rénovation complète du télescope et de la coupole, cette opération lourde, réalisée avec l'appui de la Division Technique de l'INSU, visait notamment à améliorer la motorisation du télescope et de la coupole afin de rendre possible l'observation de satellites de basse altitude. Elle devait être achevée en juin 2008 afin de permettre la reprise des tirs sur satellite à l'occasion du lancement de JASON 2. Les tirs lasers sur la Lune reprendront fin novembre 2008.

Tous les exposés scientifiques sont disponibles sur le site Internet du S2M.

A la suite de ces exposés, à l'unanimité, l'ensemble des membres du Comité des Programmes constate l'efficacité de la mutualisation des ateliers de mécanique. En effet, les « acteurs » de chaque projet, demandeurs et intervenants ont su collaborer étroitement pour aboutir de façon constructive.

3 – Personnels.

Deux agents ont été promus :

- Serge Bonhomme – TCS
- Xavier Martin – TCE.

Un rappel est fait au niveau de la pyramide des âges du S2M. En 2010, un départ à la retraite est prévu et il restera un seul agent au niveau de l'atelier de mécanique de Nice.

En 2008, suite à des absences pour des raisons de santé représentant environ 4 mois homme entre les sites de Calern et de Nice. Pour l'atelier de Nice, il y a un manque réel de technicien, car en cas d'absence d'une personne, la deuxième ne peut pas assurer à elle seule la charge de travail en cours et à réaliser.

Depuis le 1^{er} novembre, le bureau d'études est composé de quatre ingénieurs au lieu de 5 (Yves Hugues étant parti en disponibilité) : Alain Roussel (FIZEAU – CNRS – responsable du Service Mécanique Mutualisé), Christophe Baillet (CDD – FIZEAU – CNES), Paul Girard (GALILEE – CNRS), Sébastien Ottogalli (FIZEAU – CNRS). Ces personnels dépendant de deux laboratoires différents, il n'est pas toujours facile d'évaluer les problèmes au niveau des demandes de conception.

Le laboratoire ARTEMIS a recruté un Ingénieur d'Etudes pour le remplacement de Gilbert Pen parti à la retraite. Mais cet ingénieur n'est pas affecté dans le bureau d'études, car le laboratoire souhaite disposer d'un mécanicien « bricoleur ».

4 – Budget

4.1 – Suivi du budget 2008

Pour 2008, les crédits ouverts pour le S2M au titre du budget primitif de l'OCA (quadiennal 2008-2011) ont été de 10 K€ comme en 2007. Les reliquats 2007 représentent un montant de 4 030,46 €, dont 1 310,46 € de report de crédits et 2 720,00 € de facturation pour les travaux réalisés par les ateliers de mécanique mutualisés.

Les investissements prévus en équipement (une machine de soudage TIG pour environ 3 500 € et un banc de contrôle pour 5 000 €), n'ont pas pu être effectués, car le Service Mécanique Mutualisé rencontre toujours des problèmes avec les laboratoires qui n'honorent pas leurs factures. Actuellement, il reste 14 760 € à percevoir, donc pas de ressources implique, pas d'investissements possibles pour de l'équipement. De même, aucun investissement n'a été consenti pour la salle de montage de l'atelier de Nice.

Ne pouvant pas prendre en compte la totalité de ces recettes dans son budget, le service ne peut mener à bien sa politique d'investissements visant au maintien et au développement de ses équipements de production.

En raison de l'absence de locaux adaptés, le service a du également renoncer aux investissements prévus pour l'équipement de la salle de montage et de contrôle de l'atelier de Nice.

Le comité regrette cet état de fait.

4.2 – Procédure de facturation

Depuis le lancement du Service Mécanique Mutualisé, de nombreuses factures n'ont pas encore été acquittées. Sur 33 576,88 € dus, seulement 18 816,88 € ont été perçus.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces retards de paiements. D'une part, la création du nouvel EPA a entraîné des modifications de structures pour certains laboratoires et d'autre part le CNRS a établi de nouvelles procédures de facturation.

La procédure pour la facturation des travaux du S2M est la suivante :

- **Toutes les demandes de travaux font l'objet d'une fiche d'évaluation établie par le chef d'atelier du service mécanique (de Calern ou de Nice),**
- **La fiche d'évaluation doit être signée par le responsable du projet,**
- **Un bon de commande doit impérativement être joint à la fiche d'évaluation signée. (Rappel : pour les factures internes à l'établissement, il est impératif de saisir P616 en code nomenclature, sinon la facture sera rejetée au moment du paiement).**
- **Les travaux ne débiteront que lorsque le bon de commande aura été émis.**

Une ligne budgétaire est ouverte sur le budget CNRS de l'UMS Galilée au nom du S2M.

L'ensemble du dossier (fiche d'évaluation signée, bon de commande et demande de facturation émise par le secrétariat du S2M visée par la Directrice de Cabinet de l'OCA) est ensuite transmis au Service Financier de la Délégation Côte d'Azur – DR20 pour facturation.

Toutefois, quand cela ne sera pas possible via le CNRS, si un laboratoire souhaite acquitter une facture sur des crédits MEN, alors le service financier de l'OCA émettra une facture, l'enverra aux unités dépensières et le versement sera opéré par virement sur le compte de l'agent comptable de l'OCA.

5 – Locaux : travaux 2009.

Pour Nice :

- La climatisation devait être installée en 2008 pour un coût estimé à 12 à 14 K€ TTC. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général, qui a accordé seulement 5 K€.

Pour mémoire, pour terminer le projet initial, il reste la restructuration des locaux à savoir, les salles de montage et de contrôle ainsi que les bureaux et vestiaires. Un coût d'environ 150 K€ est nécessaire pour la partie salle de montage et de contrôle. Les travaux peuvent être programmés par tranche. Un projet réalisé par Etienne Markt a été transmis à Jacques Colin.

- dans le Quadriennal 2008-2011, un financement a été demandé pour le clos couvert (remplacement des menuiseries extérieures et de la totalité de la toiture).

6 – Bilan des demandes de travaux 2008.

Les chefs d'atelier reçoivent directement les demandes et les distribuent au mieux.

Pour Nice :

27 demandes ont été enregistrées en 2008 : 800 heures effectuées pour 2 personnes.

Un nouveau laboratoire fait appel au Service Mécanique Mutualisé, il s'agit du laboratoire J.A. Dieudonné suite à l'arrivée en son sein de personnels qui appartenaient auparavant à l'INLN.

Pour Calern :

Le projet MéO représente le plus gros des travaux de l'atelier. La fabrication est terminée, la motorisation de la coupole va être installée. Une demande officielle de prolongation du projet avait été accordée, la date butoir était fixée au 20 juin 2008, date du départ de JASON. Mais de nouveaux travaux sont encore programmés (environ 700 heures).

Sur 35 demandes enregistrées, 1 331 heures ont été effectuées pour 3 personnes dont 1 000 heures pour le projet MéO.

Actuellement, une facturation comptabilise des heures machines, mais pas des heures « personnels ». Les membres du Comité des Programmes estiment que le bureau d'études doit facturer ses études. Il devrait facturer un forfait pour les dessins et les études mécaniques (étude de fabrication et mise en plans) considérant que :

S2M = ETUDE + FABRICATION

Une proposition en ce sens devra être présentée au prochain Comité des Programmes.

Dans la Charte de mutualisation, un paragraphe devra stipuler que toute acceptation d'une demande de travaux implique l'acceptation du contrat ou de l'étude.

7 – Demandes de travaux 2009.

A ce jour, une dizaine de projets sont prévus pour 2009, ce qui représente environ 1 325 heures. On évalue pour l'ensemble du service 2 500 heures de fabrication pour une année.

8 – Conclusion.

Daniel Bonneau remercie tous les membres du Comité des Programmes ainsi que tous les agents du Service Mécanique Mutualisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures.

La prochaine réunion du Comité des Programmes aura lieu en juin 2009 au plateau de Calern. La date sera fixée ultérieurement, dès que celle du Conseil d'Administration de l'OCA aura été programmée.

Un sondage des disponibilités sera effectué via <http://www.doodle.com/main.html> (outil très simple d'utilisation) et tous les membres du Comité sont conviés à répondre à ce sondage dès que possible. De même, nous profitons de ce compte-rendu pour rappeler à l'ensemble du Comité que dès

la réception de la convocation, les membres sont priés de transmettre par mail à Dominique Cruzalèbes, d'une part, confirmation de leur présence et d'autre part s'ils souhaitent déjeuner sur place, ce qui règlera les problèmes d'intendance.

Toutes les présentations sont disponibles sur le site Internet du S2M à l'adresse : <http://www.oca.eu/s2m/>